

BTSA DATR DÉVELOPPEMENT, ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX

Durée : 2 ans
Diplôme de niv III
délivré par le Ministère
de l'Agriculture et du
Développement durable

Par voie scolaire

1400 h sur 2 ans,
dont 50% en entreprise

Conditions d'admission :

Titulaire d'un bac pro, d'un bac général ou d'un bac techno.

Profil : créativité et curiosité intellectuelle, sens du contact et esprit rigoureux, motivé par le travail en équipe.

Compétences :

- connaissance des territoires et de ses acteurs
- capacités à développer et gérer un projet de service en milieu rural
- capacité à animer, à communiquer

Pour devenir :

- 1 gestionnaire de projet
- animer, gérer une activité, une structure, un évènement

Comment s'inscrire : S'enregistrer conformément à la procédure
« d'admission Post Bac »

Emplois :

- Chargé de développement local
- Chargé de promotion du patrimoine
- Coordonnateur de projet
- animateur de territoire rural
- Responsable de structure.

Après des :

- collectivités locales
- entreprises économiques
- associations

Dans les secteurs :

- de l'animation
- du social et culturel
- du développement rural

Stages :

40 semaines sur les 2 années réparties dans les services relatifs :

- à l'animation et au développement des territoires ruraux
- aux usagers en espace rural
- aux exploitations agricoles et aux entreprises rurales
- 1 stage à l'étranger de 4 semaines (notre spécificité)

Particularité pour les personnes intéressées par l'animation : Depuis la rentrée 2014, il existe une passerelle entre le BTSA DATR et le DEJEPS (Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sports Développement de projets Territoires ruraux de niveau Bac+2). L'obtention du BTSA valide 2UC sur les 4 du DEJEPS.

Poursuites d'étude possibles :

Spécialisation, licences pro...



MAISON FAMILIALE RURALE
DOMAINE DE LA SAULSAIE

01120 MONTLUEL

Tél. : 04 78 06 62 28 - Fax : 04 78 06 63 60

E-mail : mfr.saulsaie@mfr.asso.fr - Sites : www.mfr.asso.fr - www.mfr01.fr

Établissement d'enseignement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. Antenne du C.F.A. régional des M.F.R.

